

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 24 (1966)

**Heft:** [1]: Vaud 1986, étude prospective

**Kapitel:** II: Forces et faiblesses vaudoises

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### 1. 1986: LE MONDE DANS VINGT ANS

« Changement », ce mot caractérise la période que nous vivons. Des mutations interviennent dans tous les secteurs de la vie. Elles ne sont pas seulement le résultat des techniques nouvelles, mais découlent aussi de l'évolution des modes de penser. C'est l'apparition continuelle de ces changements qui incite à recourir à des démarches prévisionnelles et prospectives, afin de maîtriser dans la mesure du possible les forces qui transforment notre société.

Cette introduction a pour but de tracer à grands traits les lignes de forces qui vont influencer nos réflexions.

A quoi faut-il s'attendre ?

- à une évolution rapide de la science et de la technologie, qui n'épargnera ni l'agriculture, ni l'administration publique, ni les entreprises;
- à des modifications dans l'économie, dues à certains facteurs tels que: l'augmentation plus rapide de la population totale par rapport à la population active; la diminution du nombre des ouvriers, comme celui des agriculteurs; la variation des taux de croissance suivant les secteurs;
- à une élévation continue du niveau de vie, qui aura des répercussions sociologiques et modifiera de façon accusée les comportements psychologiques;
- à peu de changement, en revanche, dans les structures politiques.

Au cours des vingt années à venir, le *taux de croissance du produit national vaudois* sera modéré dans l'agriculture, rapide dans l'industrie et plus accéléré encore dans le secteur des services privés et publics. Ces croissances plus ou moins accentuées donnent déjà un premier aspect du visage de l'économie vaudoise de 1986.

La recherche toujours plus intensive de l'optimum de rendement dans tous les domaines conduira à l'« industrialisation » de la plupart des activités économiques, à la concentration poussée de nombreux secteurs, à l'élimination de diverses formes de gaspillage des forces humaines et des ressources techniques. Elle mettra en valeur les fonctions de direction, de gestion et d'organisation, dans tous les domaines.

Ainsi, il est possible d'admettre que la production vaudoise globale s'élèvera plus rapidement que n'augmentera la population.

Une certaine *croissance démographique* interviendra; elle résultera surtout d'une continuation plus ou moins régulière de l'immigration. Quant à la diminution de la population « laborieuse », par rapport à l'ensemble des habitants, elle résultera

de l'allongement de la durée de vie, de l'avancement de l'âge de la retraite, d'une prolongation de la scolarité et du développement de la formation professionnelle continue.

Nous reprendrons plus en détail, aux chapitres V et surtout VI, ces données de base. Mais examinons encore d'autres facteurs qui vont influencer la vie et les structures vaudoises de demain.

D'ici 1986, la *consommation individuelle* devrait s'accroître de deux tiers, mais elle va demeurer sans doute en dessous de ce niveau, car une part plus grande du revenu national sera affectée aux investissements productifs (accélération du progrès technique) et au secteur public (investissements collectifs et organisation sociale toujours plus poussée) (Chap. VI).

L'utilisation optimum des capacités entraînera une plus grande *mobilité* de la population, cependant que la prise de conscience des nécessités de la prospérité aiguillonnera chacun à réaliser dans son domaine les progrès requis.

L'*élévation du niveau de vie*, de l'ordre de 50 %, permettra d'améliorer l'alimentation et l'habitat et de satisfaire des besoins de culture et de loisir multipliés par rapport à aujourd'hui. L'*activité professionnelle*, bien plus tendue, nécessitera par compensation plus de détente, en particulier sous la forme d'une réduction du temps de travail.

Les *comportements sociaux* se transformeront sous l'influence des techniques. L'homme moderne conçoit déjà ses fonctions de producteur et de consommateur de manière différente; dans les deux cas, il aspire à participer plus amplement aux décisions et à être informé. L'homme devient aussi plus mobile, moins attaché à des régions particulières ou à des liens individuels; il se concentre dans les villes d'une part, et désire voyager à travers le monde d'autre part. Il s'ensuit que les structures d'organisation des entreprises, des cités, des régions et même des nations en seront profondément affectées, de même que les méthodes destinées à obtenir des attitudes déterminées de la part des différents groupes sociaux (Chap. V).

Les *aspirations individuelles* se réaliseront de plus en plus au travers d'associations, de groupes; d'où aussi l'importance des équipements collectifs, qui favorisent le développement de ces aspirations. La conciliation des intérêts particuliers et des objectifs généraux devra être atteinte au moyen de dialogues et de programmes permettant d'obtenir le « mieux-être » individuel et collectif. Autrement dit, la croissance économique, le développement régional, l'équipement social devront être nécessairement coordonnés.

De leur côté, les questions de formation, de recherche, d'habitat, de santé, de loisirs, ainsi que celles touchant à la vieillesse, mériteront de bénéficier d'un droit de priorité.

Il ressort de ces considérations que les structures politiques, administratives, sociales, économiques, qui ne seront pas adaptées à cette civilisation de l'efficacité, apparaîtront comme un gaspillage intolérable ou comme un accessoire suranné.

Naturellement c'est le progrès technique qui imposera, dans une large mesure, son rythme à cette évolution. Des changements spectaculaires interviendront encore

dans les *grandes techniques*, qu'il s'agisse des sciences de l'ingénieur, de la biologie, de la médecine, de l'électronique ou de la recherche spatiale. Ces techniques exigeront des ressources humaines et financières de plus en plus gigantesques; elles ne seront plus à la portée d'entreprises ou même d'Etats individuels. Elles impliqueront donc des choix de spécialisation et des méthodes de collaboration qui sont à trouver. Il appartiendra à chaque pays et à chaque région de se chercher une vocation particulière par rapport à ces techniques. C'est en fonction de ces choix que les efforts de recherche et de développement devront être orientés.

L'évolution toujours plus rapide des techniques dans les domaines les plus divers contraindra une large part de la population active à s'adapter fréquemment à de *nouvelles méthodes* et à assimiler de *nouvelles connaissances*. Cette mobilité accrue des exigences professionnelles donnera toute sa valeur à la formation continue des cadres et des exécutants (Chap. VIII).

## 2. EN 1986, SERONS-NOUS À LA HAUTEUR ?

Notre époque est caractérisée par des transformations accélérées, voire révolutionnaires, qui se poursuivront pendant plusieurs décennies encore. La question se pose donc pour chaque homme et pour chaque collectivité de savoir si ses aptitudes lui permettront de faire face à l'évolution ou si, par défaut d'adaptation, cette évolution ne pourra être que subie ? C'est peut-être la question fondamentale que soulève la présente étude: comment assurer que la société soit encore à l'avenir une société créée par les hommes et pour eux, dans laquelle la technique et l'économie n'asserviront pas l'individu, mais seront réellement mises à son service ?

La région vaudoise aborde-t-elle dans de bonnes conditions les transformations qui s'annoncent ? Quels sont ses atouts et quelles sont ses limitations ?

1° Le *Vaudois*, doublement influencé par l'esprit latin et germanique (agilité intellectuelle, réalisme), a de bons atouts pour s'adapter à un monde qui évoluera de plus en plus rapidement et où les « cerveaux » joueront un rôle croissant. Mais le manque d'ambition, le goût des entreprises limitées, le climat aimable et l'ambiance souriante du pays ne le prédisposent pas aux initiatives hardies.

2° La *population* a un faible pouvoir d'assimilation et elle est peu ouverte aux nouveaux arrivants qui se concentrent dans les agglomérations. Les villes manquent de caractères accusés qui pourraient marquer profondément les immigrants. C'est une lacune dans un monde toujours plus mobile caractérisé par de grands brassages de population.

3° Les *ressources naturelles*, telles que l'eau, l'air (grâce aux grandes zones forestières), les beautés naturelles (lacs et montagnes) seront d'autant plus appréciées qu'elles seront en 1986 plus recherchées. Sur ce plan, le canton est assez bien doté.

4° L'*énergie*, en particulier sous forme électrique, jouera un rôle majeur dans l'économie de 1986. Handicapée lorsqu'il s'agit de forces hydro-électriques, la région vaudoise pourrait l'être aussi en matière d'énergie nucléaire. En effet, pour utiliser

rationnellement l'énergie électrique produite par des centrales nucléaires il faut de gros consommateurs en période creuse. Or ceux-ci risquent de manquer en 1986. C'est dire que, pour utiliser les atouts que représentent l'Ecole polytechnique et l'installation expérimentale de Lucens en vue d'un développement nucléaire, seules des centrales couplées avec des pompes dans des bassins d'accumulation entreront en considération.

Dans ce domaine, on ne saurait cependant établir de prévisions à l'échelle vaudoise; seules les grandes centrales nucléaires auront un sens, et la zone qu'elles desserviront couvrira nécessairement plusieurs cantons. Mais la situation énergétique sera aussi caractérisée par l'apport de gaz naturel, qui jouera un rôle important d'énergie complémentaire de réseau.

5° La *situation géographique* au carrefour de grandes voies nord-sud et d'importantes voies est-ouest semble favorable. Même en cas d'intégration plus grande de l'Europe, la région vaudoise demeurera au centre d'une zone de langue française circonscrite par les Alpes et le Jura.

Toutefois, cette position sera partagée avec Genève, qui constitue à bien des égards un centre d'attraction naturel d'une zone plus vaste englobant plusieurs départements français.

Placée près d'une frontière linguistique, la population vaudoise pourrait jouer un rôle efficace de charnière entre deux des parties importantes d'une Europe intégrée. Mais son intérêt limité pour la langue et la culture de ses voisins alémaniques et de l'Allemagne constituera à cet égard une faiblesse, que d'autres cantons romands éprouveront moins fortement.

6° Examinons aussi les possibilités qu'offriront les *diverses régions* contenues dans le cadre géographique vaudois, en fonction de l'épanouissement des grands secteurs de notre économie:

- a) la vaste *région rurale* jouera un rôle accru lorsque la Suisse comptera une population de l'ordre de six à sept millions d'habitants. La production agricole revêtira alors une importance plus grande face à une demande qui aura doublé, et les grands espaces verts seront encore plus appréciés (Chap. III);
- b) les coteaux qui forment la *ceinture lémanique* ne se prêteront guère à l'*industrialisation*, du moins sous sa forme traditionnelle d'implantation d'usines bruyantes et sales. Les rives du Léman, principalement vouées à la résidence et au tourisme, ne pourront guère accueillir que des industries légères et propres;
- c) sans doute, la *plaine du Rhône* et la *vallée de la Broye* conviendront-elles à l'*industrie*, en particulier à l'industrie lourde, mais il n'est pas certain qu'un développement très important de ce type d'industrie soit désirable. En effet, dans un avenir voué à la concentration économique, l'industrie lourde sera plus que toute autre destinée à s'intégrer dans de grands groupes nationaux et internationaux.

Or, il importe de veiller à ce que l'industrialisation n'aboutisse pas à implanter presque exclusivement des « succursales », dont l'intérêt pour la région est limité,

et à réduire d'autant la part des industries dont la gestion, le contrôle financier et — si possible aussi — la technologie demeurerait en mains vaudoises (Chap. VII);

- d) la ceinture lémanique et les régions montagneuses ont un grand avenir dans le *secteur tertiaire*. Le tourisme continuera à s'y développer et à y prospérer vigoureusement si l'équipement de cette région et l'organisation de l'accueil continuent de s'adapter aux nouvelles exigences. En outre, il sera possible d'attirer dans les sites les plus agréables et les mieux desservis des organismes commerciaux et administratifs, ainsi que des entreprises de services dont l'expansion constituera l'une des caractéristiques des décennies à venir (Chap. VI).

7<sup>o</sup> Indépendamment des perspectives qu'ouvrent à chaque région ses conditions géographiques, il se trouve en Pays de Vaud un certain nombre d'*institutions* qui accroîtront nos chances dans le monde de demain.

Ainsi en est-il de l'*Université* et de l'*Ecole polytechnique* (EPUL). Cette dernière pourra apporter une précieuse contribution aux économies vaudoise et romande si elle porte tout spécialement ses efforts sur les branches dont le développement est le plus souhaitable, telles la mécanique fine de précision, l'électronique, ou toute autre activité scientifique correspondant le mieux aux vocations industrielles de la région (Chap. VI et VII).

De même la présence de la *Centrale atomique expérimentale de Lucens* facilitera la formation de cadres dans cette nouvelle branche et l'adaptation aux techniques modernes d'irradiation.

L'*Ecole hôtelière* et nombre d'instituts spéciaux de formation sont encore d'autres exemples d'établissements qu'il sera avantageux pour l'économie vaudoise de développer plus encore.

Ces quelques observations permettent de penser que le canton de Vaud demeurera un peu moins industrialisé que le reste de la Suisse. Certains le regretteront. D'autres n'y verront pas d'inconvénient si, dans le secteur tertiaire, une avance d'autant plus grande peut être réalisée. Un centre commercial, financier, ou administratif qui, de notre région, participe à des affaires lointaines présente souvent pour l'économie vaudoise plus d'intérêt qu'une simple fabrique; de plus, il offre en général à son personnel davantage d'occasions de promotion sociale.

On prétend volontiers que le développement du secteur tertiaire est un signe de progrès économique. Cela est vrai pour autant que les entreprises de ce secteur soient réellement productives. Mais lorsque les effectifs sont enflés par la prolifération de fonctions sans grande valeur économique ou sociale, cela n'est plus qu'une illusion.

A cet égard, le canton de Vaud ne tire pas que des avantages de son *morcellement administratif* en de très nombreux districts, arrondissements, cercles et communes; ce fractionnement constitue une évidente entrave lorsque les frontières de ces circonscriptions traditionnelles ne coïncident plus avec les nouvelles limites des constellations humaines et avec les réalités économiques.

## RÉSUMÉ

*La rapide évolution de la science et de la technique, qui va caractériser les vingt prochaines années, obligera donc à repenser les structures sociales, économiques et administratives.*

*Le caractère du Vaudois et les particularités de la région qu'il habite laissent supposer que les initiatives de grande envergure ne seront pas nombreuses. En revanche, l'agriculture jouera un rôle accru dans une Suisse plus peuplée. L'industrialisation demeurera moins importante que dans le reste de la Confédération. Elle se fera plutôt sous la forme de petites et moyennes entreprises spécialisées. L'énergie nucléaire créera un point d'appui pour un tel développement. Enfin, c'est une croissance rapide qui devrait caractériser l'avenir du secteur tertiaire. La tradition universitaire et l'agrément des sites en constitueront les piliers.*



LE CHAMPAGNE MERCIER - Epernay - vous invite à visiter ses caves et son domaine viticole

Agent général importateur pour la Suisse : Schenk S. A., Rolle